L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 16 JUILLET 1858.

Imprimée et publiée, par
G. P. WEISSE & Co.
EDITEURS-PROPRIETAIRES:
G. P. WEISSE, H. DUPOUR,
C. DUVERGER, S. HARDY.

Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 16 JUILLET 1858.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine," à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour :

Par L. A. Levy—Beaux meubles, piano et installations de gaz.
Par Jacobs & Lesemann—Chemises blanches, &c.

M. BELLY ET LE CANAL DE NICARAGUA.

M. Félix Belly a quitté New-York ces jours derniers pour retourner en Europe : il va rendre compte à ses associés de la mission dont il l'avaient chargé et du résultat de ses négociations auprès des gouvernements de l'Amérique Centrale. Avant de s'embarquer à bord du Persia, M. Belly a adressé la lettre suivante au *Herald* :

New-York, 7 juillet 1858.

Monsieur,

Vous vous êtes beaucoup occupé de moiet de mes notes dans l'Amérique Centrale. Vous m'avez généreusement prêté une attention officielle que je n'avais pas, et des projets éclatants qui ne pouvaient convenir à mon humilité. Je vous remercie de cet intéressement que vous avez donné ainsi au nom d'un simple journaliste dont la plume est l'unique pouvoir. Mais je dois à l'opinion publique de ne pas laisser subsister plus longtemps des erreurs d'appréciation que je crois dangereuses. Vous avez désiré connaître le secret de mon intervention au Nicaragua. Ce secret, qui n'en est plus un, je vous le dois. Je n'ai pas craint d'aller le communiquer franchement au gouvernement de Washington ; je ne crains pas de le livrer aujourd'hui à la publicité américaine. Le peuple si intelligent des Etats-Unis comprendra peut-être, en lisant cette simple exposition, que le farouche ennemi dont vous l'avez si souvent entretenu, pourrait bien être à son fond un véritable ami.

Je n'ai ni caractère officiel, ni mission de nature du gouvernement de l'empereur. C'est comme simple particulier que je me suis présenté et que j'ai agi dans l'Amérique Centrale ; c'est comme simple particulier que j'ai été reçu par les deux gouvernements de Costa Rica et de Nicaragua ; et si vous avez la bienveillance d'en interroger M. Walker et de ses hautes officiers, vous ne recevrez pas d'autre réponse. Je pouvais, en effet, me dire : voilà mon crime tout entier.—Les intérêts politiques qui l'ont accompagné ce sont ceux des nouveaux peuples créateurs, et si vous avez vu comme moi dans quel abîme de ruines et de désolation le passage de Walker et de ses bandes a plongé l'Amérique Centrale, vous comprendrez tout ce que l'appui de ses gouvernements a pu justice européenne, avait de légitime, de nécessaire et de désespéré.

Mais, me direz-vous peut-être, le canal de Nicaragua est jugé impossible, et des hommes sérieux ont même déclaré ses travaux impraticables. Je vais passer à New-York avec l'intention d'offrir à vos actionnaires une juste participation à l'œuvre commune. N'allez pas, après cela, me dire en commençant que je n'étais pas un ennemi bien redoutable ? Je ne sais ce que réserve l'avenir à mes projets, mais je déclare que la bonne humeur de la population américaine rencontre jamais des auxiliaires plus impartiaux que les concessionnaires actuels du canal de Nicaragua.

Agréez, etc.
(Signé) FELIX BELLY.
115, rue Richelieu, Paris.

Cette lettre conçue dans des termes pleins de modération prouve que M. Belly, s'il n'est pas un habile négociateur, est du moins un écrivain de mérite et un homme de tact. La presse américaine ne l'a reproche pas d'avoir cherché à obtenir pour la compagnie qu'il représente le concours d'un canal interocéanique à travers l'isthme de Nicaragua, mais d'avoir mêlé la politique à une question financière, à une entreprise industrielle. La convention porte en effet dans le second paragraphe des considérants que " la concession doit contenir dans ses dispositions le règlement de plusieurs questions *politiques* et économiques d'une haute importance pour les deux gouvernemens de Costa Rica et de Nicaragua."

Ces questions politiques sont réglées par une déclaration jointe à la convention et à la quelle les présidents Martinez et Mora ont apposé leurs signatures. Il y est dit que le gouvernement américain prête un concours indirect aux flibustiers pour s'emparer de l'Amérique Centrale, et que les agents employés des Etats Unis au Nicaragua se sont faits les complices des envahisseurs. MM. Martinez et Mora déclarent ensuite :

Qu'ils mettent la convention ci-dessus relative au canal de Nicaragua, sous la patronage de l'Europe civilisée, en en appelant à la justice et à l'humanité de toutes les nations chrétiennes contre les tentatives piratiques et de boucaniers, dont ils semblent victimes depuis 3 ans ;

Qu'ils placent l'indépendance et la nationalité des républiques de Nicaragua et de Costa Rica sous la garantie des trois puissances qui ont fait respecter l'indépendance et la nationalité de l'empire Ottoman, la France, l'Angleterre et la Sardaigne ;

Qu'ils supplient les gouvernements de ces trois puissances de ne pas laisser plus longtemps les côtes du Centre-Amérique sans défenses, ces riches contrées à la merci d'une nouvelle invasion de barbares et la route future du commerce du monde sans garantie sérieuse de liberté et de neutralité ;

Qu'ils s'engagent eux-mêmes, au nom de leurs peuples, à accepter de ces trois puissances toutes les conditions qu'elles mettront à leur concours, pourvu que le droit public de l'Europe civilisée soit étendu à tous les Etats de l'Amérique, et impose, même par la force, à ceux qui le violent et audacieusement.

M. Belly qui, selon toute probabilité, est l'auteur de ce manifeste auquel, dans tous les cas, sa pleine adhésion a été acquise, appelle, on le voit, l'intervention de l'Europe dans les affaires de l'Amérique et signale particulièrement les Etats-Unis à sa jalouse surveillance. La convention conclue par M. Belly possède donc un caractère politique qui devait éveiller de légitimes susceptibilités aux Etats-Unis. Solliciter l'appui de la France, de l'Angleterre et de la Sardaigne, c'était menacer notre pays de ces puissances, et ist donner à entendre qu'un besoin une alliance de l'Europe occidentale, comme celle qui s'est formée contre la Russie, pourrait bien lui dicter des lois et lui imposer sa volonté.

Qu'a été là, de la part de M. Belly, une maladresse, puisqu'il n'était revêtu d'aucune mission politique et que la manifeste de M. Martinez et Mora ne saurait lier les gouvernements européens auxquels s'adresse leur appel. La France, l'Angleterre et la Sardaigne, qui ont autre chose à faire qu'à intervenir dans les démêlés intérieurs des Etats américains, se garderont bien de compromettre leurs relations pacifiques avec l'Union pour protéger de chétives et discourues républiques qui s'entre-déchirent et sont même impuissantes à se défendre contre quelques bandes d'aventuriers.

Nous en concluons que la convention négociée par M. Belly aurait produit tous ses effets sans la Déclaration qu'y a été si légèrement annexée, et que l'agent de la compagnie française, en donnant à un traité industriel une couleur politique, a commis une double faute au point de vue des intérêts financiers dont il était chargé et de ses relations avec les Etats Unis à qui son acte a fait prendre une attitude quasi hostile.

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 15 juillet.—On dit ici que l'avocat général Black soutient le ministre Forsyth dans son protêt contre la contribution forcée imposée par le gouvernement mexicain sur les citoyens des Etats-Unis.

NICARAGUA.

Le commandant Page a eu hier une entrevue avec le président au sujet de l'expédition de Nicaragua. On n'a pas encore nommé de commissaire pour le Nicaragua.

Le secrétaire de la marine est retenu chez lui, pour cause de maladie.

Washington, 15 juillet.—Les commissaires de la paix avec les Mormons, ont envoyé une dépêche au gouvernement, l'informant qu'ils ont réglé tout à l'amiable et que la paix a été faite, par un traité de paix signé de part et d'autre.

Charles Rose, de Cincinnati, a été nommé inspecteur-général de la marine à la place du 5me District, en remplacement de Davis Embree.

Défaite du colonel Steptoe.

Le département de la guerre a reçu des dépêches officielles du colonel Steptoe, qui annoncent sa défaite par les Indiens de l'Oregon. Il a été attaqué le 17 mai par un grand corps d'Indiens, à 80 milles nord de la rivière Snake. Le combat a duré toute la journée, et il a eu 7 hommes tués et 12 blessés.

LE RAIL-ROAD DE PANAMA.

Washington, 15.—Des dépêches officielles ont été reçues ici, de la Nouvelle-Grenade, annonçant que ce gouvernement a nommé J. M. Hortado surintendant, afin de veiller à ce que les managers sur le rail-road de l'isthme de Panama.

Ne-vey-de l'Armée

Le major J. W. Dashiell a été renvoyé du service de la guerre, par suite d'une défalcation dans ses comptes.

Le câble sous-marin.

Pittsburg 15.—On ne sait rien encore à l'égard des opérations de charger la pose du câble. C'est ici que doit aboutir ce câble.

Steamboats brûlés.

Pittsburg 15.—L'Artic et le Great West ont été détruits par le feu, aujourd'hui, en face du rail-road de Marion.

Marché de New-York.

New-York, 14.—Le coton a haussé de 1/8 de cent.—Les ventes de la journée s'ont été de 4400 balles. Orléans ordinaire, 12¼ à 13; Upland middling 12¾; blé nouveau rouge $1 26; blanc $1 43; maïs jaune 70 cts; porc $16 50; mess nouveau 15¼ à 15¾. Porto Rico 7 3/8 à 7 1/2 cts.

Marchés de New York et de Cincinnati.

New York, 15 juillet.—Le marché au coton s'est clos aujourd'hui dans un moment de grande activité et de fermeté. Les ventes ont été de 10.000 balles. Le Upland middling vaut 12 3/8 à 12 3/4. La farine est ferme ; le No 2 blanc $1 06 à 1 08. Le blé est à la hausse ; le maïs $16 75; graisse 11 5/8 à 11 7/8; plats-côtés 7 1/2 à 8; épaules à 5 1/2 à 6; sucre ferme; 7 1/8 à 7 3/4.

Cincinnati, 15.—Farine 3 70 à 3 75; whisky 22; porc mess 15 25; jambons en épaules 5 1/2; graisse en baril 10 1/2 cts.

TEXAS.—Un individu nommé Fowler, qui était devenu la terreur de la ville de Brenham, au Texas, vient enfin de recevoir le châtiment de ses crimes. Il avait déjà dans des rencontres et des rixes eu plusieurs habitants fort paisibles de l'endroit et avait même causé la mort aux autres citoyens. Ces derniers sachant qu'il était homme à tenir parole et à les sacrifier, ont résolu de le prévenir et de mettre un terme à la carrière du bandit. Ils se sont donc armés, sont allés à sa rencontre et l'ont attaqué ; Fowler est tombé criblé de balles.—Une grande partie du village d'Hallettsville, à New-Braunfels, a été détruite par un incendie ces jours derniers.—*Le San Antonio Texan* dit que le comté de Blanco produira cette année plus de dix mille boisseaux de blé.—Le lieutenant Hazen a attaqué, à la tête de trente hommes, une centaine d'indiens, près des montagnes de Guadalupe, et leur a pris un grand nombre de chevaux et de mulets.

POUR LES SOURCES DE BLADON.—On verra par une annonce insérée plus loin, que le bateau à vapeur *Jeannette* partira de Mobile pour les sources de Bladon et Cullum, deux fois par semaine,—le mardi et le vendredi.—Il partira demain pour retourner à Mobile le lundi et le mercredi. La *Jeannette* est un excellent bateau, commandé par un capitaine prudent et expérimenté, et qui offre aux voyageurs toutes les garanties désirables de comfort et de sécurité.

CÉRÉMONIE RELIGIEUSE.—Une grande messe en musique sera chantée lundi prochain, 19 courant, dans l'église de St-Vincent de Paul, située rue des Grands-Hommes, entre Montégut et Clouet, Troisième District. Des discours sacrés seront prononcés à cette occasion par plusieurs prêtres.

LE CAPITAINE RIVIÈRE.—La presse du Nord continue à s'occuper beaucoup du capitaine de Rivière ou de M. Rivière et des deux duels que l'on sait pris un et vif intérêt à son sort. Rivière, arrêté à Hobolken, a fourni un cautionnement de mille piastres pour répondre de sa comparution, au mois d'octobre prochain, devant le coroner d'Hudson. Le chef de la police est en caution ; il s'est constitué son répondant, pour empêcher Pinchpfel, qu'il croit innocent, d'être incarcéré.

Le bruit a couru que Miss Mount et sa fille s'étaient embarquées pour l'Europe, mais on les croit cachées dans la voisinage de l'hôtel où se trouve Rivière. Celui-ci y reçoit de nombreuses visites et raconte ses aventures à tous ceux qui désirent en entendre le récit de sa bouche. Le colonel Blount, pensant que le propriétaire de l'hôtel où loge Rivière, a aidé celui-ci à cacher Miss et Mlle Blount, a sollicité judiciairement un writ d'habeas corpus pour forcer l'hôtelier d'en faire présentement à livrer les personnes dont il s'agit.

Miss Blount a écrit au *Herald* de New-York pour annoncer à ce journal qu'elle prépare, malgré la répugnance que lui inspire la publicité, une lettre dans laquelle elle racontera sous les événements qui se sont accomplis dans sa famille depuis que le septuagénaire Rivière y a été admis, ainsi que les motifs qui animent le colonel Blount, son mari. Un dernier chapitre du singulier roman dont les principaux épisodes sont déjà connus ne sera sans doute ni le moins intéressant, ni le moins instructif. En attendant que le *Herald* l'imprime dans ses colonnes, voici ce que nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*.

L'extrait de la *Gazette des Tribunaux* du 13 mai dernier, concernant le sieur Rivière, que nous avons publié lundi dernier, avait été remis en français par une bonne traduction anglaise. Nous croyons opportun de le reproduire aujourd'hui dans sa forme et teneur officielles, pour chacun demeura juge édifié sur la portée de l'arrêt qui s'y trouve résumé.

INSERTIONS FAITES EN VERTU DE LA LOI DU 2 JANVIER 1858.

Arrêts de condamnation.

Extrait des minutes du greffe de la Cour Impériale de Paris.

Par arrêt de la cour d'assises du département de la Seine, en date du 1er février 1858, le nommé Henri-Guillaume-Marie-Arnous Rivière, âgé de 29 ans, né à Nantes (Loire-Inférieure), ayant demeuré à Paris, rue Taitbout 48, profession de militaire, en RETRAIT D'EMPLOI (absent), déclaré coupable d'avoir, en 1856, à Paris, le aidé et assisté avec connaissance une commerçante faillie dans les faits qui ont préparé, facilité ou consommé le détournement de partie de l'actif de ladite faillie, commerçante faillie et la reconnaissance frauduleuse faite par ladite commerçante faillie qu'elle était, par engagement sous signature privée, débitrice de sommes qu'elle ne devait pas; 2o reçoit ou dissimulé, dans l'intérêt de la faillie, partie de son bien meuble, —a été condamné, par contumace, à huit ans de travaux forcés, ed vertu des articles 402, 59 et 60 du Code pénal.

Pour extrait conforme délivré à M. le procureur-général et requérant,

Le greffier en chef,
(Signé) LOY.

Il est important de remarquer que Rivière avait été, préalablement à cet arrêt, frappé de *retrait d'emploi* dans l'armée.

Il importe également d'ajouter que la publication des arrêts par contumace, dans la forme qu'en vient de voir, a précisément pour objet de signaler à l'opinion publique les criminels qui sont parvenus à se soustraire à la main de la justice. On voit que cette sage mesure de précaution atteint son but.

CHRONIQUE LOCALE.

RECENSEMENT SUMMER.—M. James Taylor, accusé d'avoir blessé M. Wm P. Grayson et d'avoir essayé de faire feu sur lui, a comparu hier devant le recorder. Summers qui n'a pas encore accepté sa caution, comme il a été dit dans nos précédents numéros, a été mis sous écrou à Cadet-Gaudinière.

Wm Coleman, déclare qu'Ellen Smith ne lui a pas remis un certificat de pension

Jeff Williams, esclave de M. Converse, est accusé d'avoir assigné, trois fois de faire feu sur Jack Heath, f. c. l., dans la rue Gasquet. —En prison.

Un affidavit accuse Alexandre Smith de tentative de meurtre sur la personne d'un brave Kelt.—L'interrogatoire est fixé au 29 du courant.

RECORDER WILTZ.—Le recorder assistant Bénit a remplacé hier le recorder Wiltz.

Cathegne Wissel ou Stiffe, encolpure Toulouse et Bourgogne, est en prison pour avoir enlevé de la poche de Jacob Roth, le 14 du courant, une bourse contenant de cent vingt-cinq piastres. L'interrogatoire aura lieu bientôt.

Mario André a été écroué en attendant qu'il réponde à l'accusation d'avoir assailli et failli étrangler Cécile Michon, sans provocation.

Charles Joubert, que Polonie Plaisantia accusait de l'avoir insultée et menacée ; Lavoeta, accusé de Julien Hide, relevée de M. Gessler—ont fourni un cautionnement pour répondre de leur bonne conduite.—Les deux autres accusations contre Joubert ont été portées par Mme Yve Paris et l'autre par Louis Laveau sont mises hors de cour.

Le tribunal a renvoyé devant la police les personnes suivantes : Jack Conklin, accusée de bris de paix; Jean Castel, Marcelin et Jean L. Angelin, accusés de violation des ordonnances.

RECORDER LONG.—François Candor, arrêté par l'officier M. Prados, pour s'être battu et avoir causé le bras de Farrol Constantin d'une blessure grave, comparaîtra sous peu devant le recorder Long.

H. Norris et John Mouzart ont été arrêtés ce soir, le lieutenant Hazen ayant porté accusé de n'avoir pas payé sa licence; le second, d'avoir frappé et menacé de poignarder un officier.

Ellen Miller se plaint d'avoir été battue par Ellen Flannegan.—Ordre d'arrestation.

M. Cyrot Gentes se plaint de la conduite de quelques-uns de ses voisins.

Noyé.—Le député coroner Osborne a tenu hier une enquête sur le cadavre d'un inconnu qu'on a trouvé flottant dans le fleuve, à hauteur de la rue Clavière. Le défunt semblait âgé de 35 ans. On croit qu'il était matelot.

MORT.—Jacob Phifer est mort, mercredi soir, dans le cachot du Cadet-Gaudinière, où il avait été enfermé à la demande de sa femme qui le disait atteint d'aliénation mentale. On enterre aujourd'hui ses restes mortels.

INCENDIE.—La maison de Patrick Geary, située dans la rue de la Commune et occupée par deux ou trois familles a brûlé, hier, au point du jour. La propriété était assurée pour $1,200.

ARRESTATION.—Henry Jones, Irlandais, a été arrêté par le caporal Hays, hier soir, sous l'accusation d'avoir aidé Martin Dolhen et autres à piller M. W. L. Burgess, et d'avoir essayé de le noyer. Ces hommes, lorsqu'ils ont commis cet attentat, étaient dans un esquif au-dessus de Gretna.

FEUILLETON.

LE BONHOMME NOCK.

XVIII

LE SAUT DES MARSOUINETTES.

A l'heure fixée pour le dernier conciliabule des conjurés, quatorze des principaux membres de *l'Armée de la Patrie* (tel était le titre dont nous avons déjà parlé dans notre premier article sous lequel se groupaient réunis dans le salon de Maurice, rue Mazarine.

Le général comte Rouméliod, le plus important de ces personnages, qui tous, à l'exception de Paul Delmas, étaient des chefs de sections, présidait la réunion. Sa réputation militaire, le dévouement ardent dont il avait fait preuve à son retour de l'île d'Elbe et aux deux capitulations de Paris, son nom figurant sur la liste sanglante dressée par Fouché contre les plus fidèles soldats de l'empereur, l'audace qu'il déployait en restant à Paris, quoique menacé d'une arrestation qui devait l'envoyer, soit à la Force, comme Labédoyère, les jumeaux de la Réole et le maréchal Ney, soit le charger de fers comme le ferent, et il n'agit pas autrement, les événements qui nous mènent de la rebâtir. La population de la Nouvelle Orléans, toujours si généreuse, s'empressera sans doute de coopérer à la reconstruction de la modeste église de la rue des Grands-Hommes.

LE PHARMACIEN HOMŒOPATHE.—La nouvelle livraison de cette revue a paru hier et nous remercions l'éditeur, M. Louis Caboche, de l'exemplaire qu'il a eu l'obligeance de nous adresser. Nous y lisons les lignes suivantes au sujet de l'indifférence qu'a montrée jusqu'ici la presse pour l'homœopathie et des épreuves auxquelles il serait juste et raisonnable de soumettre la doctrine médicale de Hahnemann avant de l'approuver ou de la condamner :

L'homœopathie est née d'un fait et non d'une théorie. C'est donc aux faits qu'il faut s'attacher pour arriver à la conviction, et quoi de plus facile ; il ne faut pour cela que de la bonne volonté. Le *Praticien* contient des faits qu'il est permis à chacun de vérifier ; que la presse remplisse son devoir, et nous sommes certain que ces doutes se dissiperont.

Qu'une épidémie éclate, ne serait-il pas à l'avantage de tous que la presse fût au prononcer avec connaissance de cause sur le meilleur traitement à mettre pour combattre le fléau ?

Il est un devoir pour la presse, c'est celui d'exhorter l'administration à ouvrir un hôpital homœopathique, afin que les deux méthodes étant en présence, on put se établir une comparaison !

Ce que nous demandons à la presse ne peut nullement la compromettre. En Europe, il y a des hôpitaux homœopathiques dans toutes les villes un peu importantes. Aux Etats Unis, beaucoup de villes sont dotées de semblables établissements ; ce ne serait donc pas faire injure à la Nouvelle-Orléans que d'en réclamer un du même genre.

En 1853, au temps de l'épidémie, nous nous nous rappelons que le société Howard a refusé à un malade la sœur d'un médecin homœopathe, que le pauvre patient demandait avec instance. Espérons que ce temps d'ignorance ne reviendra plus ; mais c'est à la presse qu'il appartient de faire cesser une telle barbarie. N'imitons pas ces fanatiques qui refusent des secours à ceux qui n'appartiennent pas à leur secte religieuse.

LE CAPITAINE RIVIÈRE.—La presse du Nord continue à s'occuper beaucoup du capitaine de Rivière ou de M. Rivière et des deux duels que l'on sait pris un et vif intérêt à son sort. Rivière, arrêté à Hoboken, a fourni un cautionnement de mille piastres pour répondre de sa comparution, au mois d'octobre prochain, devant le coroner d'Hyer sand Terminer du comté d'Hudson. Le chef de la police est en caution ; il s'est constitué son répondant, pour empêcher Pinchpfel, qu'il croit innocent, d'être incarcéré.

Le bruit a couru que Miss Mount et sa fille s'étaient embarquées pour l'Europe,

J'arrive aux détails, pourvu-t-il Mandel, appelé une pause dont il profita pour jouir de l'enthousiasme que son exorde avait excité dans l'auditoire.

—Monsieur le comte, votre chaise de poste vous attend, et voici vos passeports.

—Je sais prêt, répondit le général.....

Messieurs, le temps nous fait défaut, et je vous n'avez pas pris vos précautions, ne vous en inquiétez pas ; je sais en tous.

—Je vous demande cinq minutes, répondit Maurice de Carpeil ; le temps d'écrire quelques lignes.

Quelle manie de griffonner! murmura Michaux..... On dirait que nous allons en Chine.

Maurice, ditt Vernoil en tirant le chevalier à part et lui remettant un billet qu'il venait de cacheter, puisque vous restez à Paris, vous m'obligerez en vous chargeant de porter, dès ce soir, ce billet à son adresse.

—Très volontiers.... quand même je devrais aller jusqu'à Saint-Cloud...

—Non, pas si loin, rue Garlande, mon ami. Mme de Mont-Ville m'a fait promettre de me rendre chez elle en sortant de cette séance, et, vous le voyez, il n'est impossible que je m'en acquitte.

—Complètement impossible.

—Je compte donc sur vous pour m'excuser, mieux que ne saurait le faire ce papier.....

—Allons ! allons, voyages en paix, bel heureux..... Je réponds d'avoir votre grâce..... Pauvre femme ! comme elle va compter les jours, les heures! Enfin, je serai là, en attendant que la victoire couronne l'amour.

—Adieu, Maurice..... adieu !

Le général Bornefond, Delmas et Vernoil sortirent de salon, suivis du capitaine Michaux qui, passant près du chevalier, lui dit tout bas :

—Mettez-je vous prie, mon cher chevalier, mes hommages passionnés aux pieds de Mme de Mont-Ville..... Je veux vaincre ou mourir en soupirant à ses beaux yeux.

—Heureux homme ! répondit Maurice en frappant gaiement sur l'épaule du capitaine : vous allez donc vous battre ? Je n'aperçois que ceux qui ont un sabre à la main.

—Je me charge de votre commission..... A bientôt donc, et prenez ces deux mots pour devise : myrte et laurier.....

Au revoir !

Les conjurés se séparèrent deux par deux. Maurice et Mandel demeurèrent seuls, face à face, et restèrent accoudés sur la table, intérieurement, les yeux, après s'être regardés avec une sorte d'effroi.

Enfin Maurice rompit le premier le silence et s'écria :

—C'est dit ! ..... Ah ! que nos marionnettes ont l'air grotesque !

—Oui, reprit Mandel : à nous de jouer sérieux..... Tremper ces brutes ! Voilà pour le plus difficile ; c'est le ministre qu'il faut rouler.

—Bah ! nous verrons de travailler à sa fortune..... Il est charmant, ce bon ministre, j'en réponds. Quand il s'agira de nous le rendre utile ? Tout de suite, n'est-ce pas ?

—Non, non, il faut laisser agir nos gens. Disons-nous bien que le 18 juillet, à 2 heures du matin, le ministre sera arrêté dans son lit par la police qui, souvent, en a présenté trop, gâte les meilleures affaires..... Le secret de la conspiration ne sera connu que le jour de grand matin ; je vous donne rendez-vous demain dans son antichambre à six heures.

—Convenu.

Mandel prit congé de son adolyte, et Maurice déchira le cachet de la lettre de Vernoil à Adeline.

—Très bien ! très bien ! dit-il. Ah ! mes petits agneaux, vous me faisiez des cachotteries !

Ah ! Madame de Mont-Ville, vous conspiriez contre moi, Dieu me pardonne ! Adieu, aliona..... adieu parjure !

Le chevalier recacheta à la cire le billet de Maurice, prit son chapeau et sortit en appelant son domestique qu'il ne tarderait pas à rentrer.

Vingt minutes après, il sonnait à la porte de Mme de Mont-Ville.

—Enfin ! s'écria Adeline que ce coup de sonnette fit tressaillir de la tête aux pieds, enfin, voilà le comte !.....) Oh non Dieu ! aujourd'hui, je ne veux pas le voir, je ne veux pas qu'il me parle de lui, je ne veux pas qu'il me parle de lui, je ne veux pas qu'il me parle de son amour, je ne veux pas qu'il me parle de son amour, je ne veux pas qu'il me parle de son amour